

N/REF : 14/02/2025 11H48 C:264500 I:35929
V/REF : EMAIL
V/Email reçu le Vendredi 14/02/2025 a 11H48

MAISON DE L ETANCHEUR

**13 RUE DU PRE BLANCHET
38400 ST MARTIN D HERES**

IMMEUBLE : LORFLEX
13 RUE DU PRE BLANCHET
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 04 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 13 RUE PRE BLANCHET A ST MARTIN D HERES
MAISON DE L ETANCHEUR
FLORIAN NOTO 04 76 45 99 40 CHEF D ATELIER
FLORIAN.NOTO@MAISONDELETANCHEUR.COM

MOTIF : INTERVENIR POUR PROBLEME D ODEUR D EGOUT DEPUIS 15 JOURS CELA
S EMPIRE QUAND IL Y A DE LA PLUIE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 26/02/2025 A 13H15
POMPAGE + NETTOYAGE DU REGARD EP DANS L ATELIER SUITE AUX ODEURS
POMPAGE DES GRILLES EP SUR LE PARKING
SI LE PROBLEME PERSISTE RENDRE LE REGARD ETANCHE DANS L ATELIER

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	4	180,44	270,66

TOTAL H.T.	270,66
T.V.A. a 20,00%	54,13
TOTAL T.T.C.En EURO	324,79

Ordonnance du 1/12/1986 -

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN